

LE CHAPITRE D'ETE DU 28 JUILLET 2012 AU CHATEAU SAINT-JULIEN D'AILLE



Le Chapitre d'été de Méduse s'est tenu cette année 2012 au Château SAINT-JULIEN d'AILLE près de VIDAUBAN dans le VAR. Comme en janvier 2011, la Commanderie, les Officiers, les Chevaliers de l'Ordre Illustre de Méduse, ainsi que de nombreux invités se sont rassemblés au caveau de ce domaine de 172 ha dont 80 réservés à la vigne. Tous les hôtes de Marie-Luise et Bernard FLEURY, propriétaires des lieux depuis 1999, ont pu apprécier pleinement ce cadre magnifique. Après la messe célébrée en extérieur par le Père Gaétan JOIRE, curé de PIGNANS, la cérémonie des intronisations s'est également déroulée sur la terrasse du caveau. Monsieur Bernard FLEURY a été fait officier de Méduse, Messieurs Gérard SCARBONCHI, Charles DUCHAINE, René LENAIN, Lorenzo GASCÓN et Alfredo ROCAFORT ont été faits chevaliers de Méduse. Les agapes, préparées par Christian BŒUF, restaurateur à la Bastide des Magnans à VIDAUBAN, ont été ponctuées par les traditionnelles et non moins chaleureuses lampées, et relevées par une sélection de fines huiles de Provence (voir aussi article page 4). A droite du Grand Maître au premier rang et au milieu de la photo ci-dessus, on notera la présence (cape blanche, manches rouges) de Monsieur Henri BATHÉLIER de COUFFICHES, Commandeur de l'Ordre des Côtes du Rhône venu honorer ce Chapitre de sa présence.

LE GRADE DE CHEVALIER DE MEMOIRE ET DE TRADITION

L'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse a été fondé en 1690 par des marins de la Marine Royale de Marseille et de Toulon et l'Intendant du port de Toulon, Jean-Louis Girardin de Vauvray, a pris une place déterminante dans cette création. Cet Ordre a permis aux officiers de la Marine Royale de la fin du XVII^e siècle d'agrémenter leur vie à terre en célébrant, au sein d'une joyeuse et fraternelle communauté, nos incomparables Huiles de Provence. L'Ordre assurait enfin le soutien des familles touchées par les combats, fréquents en Méditerranée, et avait l'obligation de payer une rançon pour racheter ses membres prisonniers des pirates barbaresques.

C'est pourquoi, pour marquer de façon tangible les liens tricentenaires et forts qui unissent l'Ordre de Méduse et la Marine de guerre française, il a été décidé en 2006 de créer le titre de Chevaliers de Mémoire et de Tradition, et de le conférer aux quatre officiers généraux ou supérieurs de la Marine, exerçant à Toulon les fonctions les plus importantes ou les plus symboliques au regard de notre Ordre. Il s'agit de l'amiral préfet maritime, de l'amiral commandant la Force d'Action Navale, du commissaire Général Directeur du Commissariat de la Marine et du commandant du bâtiment de commandement et de ravitaillement le Var. C'est donc de droit que le titre de Chevalier de Mémoire et de Tradition est désormais conféré, pour la durée de leur affectation, aux titulaires des quatre fonctions énumérées ci-dessus.

Toutefois, si le titre est conféré « de droit », une réception effective dans l'ordre s'impose, qui implique la remise des insignes de grade au cours de l'un de nos chapitres.

Article rédigé par Pierre Lasserre, Grand Légat de l'Ordre de Méduse

MEDUSE A LA FETE DU VIN DE TARADEAU



Le 18 novembre 2012, TARADEAU dans le VAR a célébré, pour la 26^e année, l'arrivée du millésime, fruité en offrant au public venu en nombre un voyage dans le temps. Une délégation de la Commanderie de MEDUSE a une nouvelle fois répondu à l'invitation chaleureuse de Gilbert GALLIANO, Maire de la commune et chevalier de MEDUSE. Après la messe, séance de photos (voir ci-contre), groupes folkloriques, démonstration de 35 métiers anciens, costumes datant des années 1830, défilé de tracteurs et autres machines agricoles du début du XX^e siècle. Le cortège s'est rendu à pied devant la cave des vigneron. Sur l'estrade, les personnalités politiques présentes ont pu écouter les

allocutions du premier magistrat de la commune et de notre Grand Maître. Après la lampée de Méduse qui a encore une fois remporté un vif succès, un honneur émouvant, pour les petits comme pour les grands, a été réservé aux 2 derniers nés du village, revêtus pour la circonstance de magnifiques costumes d'un autre temps.



SAINT-MARTIN AU SERVICE DE SAINT-VINCENT



Champêtre et hors du temps, cet environnement ravira les âmes romantiques et les amoureux de la nature et des sites marqués par leur histoire ! La salle des calèches XVIII^e siècle, au sol "caladé", est destinée aux repas. Dans son prolongement, le caveau de dégustation met en valeur avec finesse les huiles blanches, rosées et rouges du château.

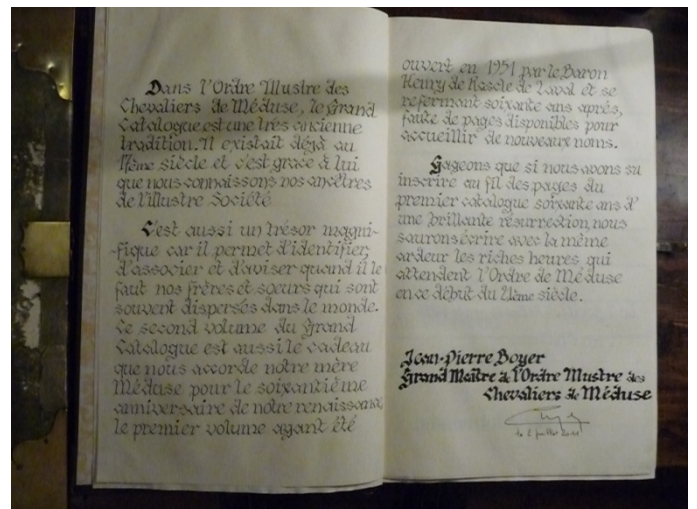
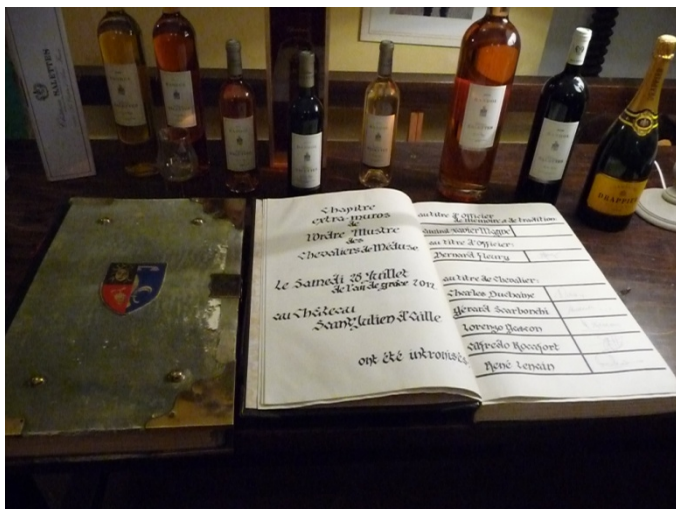
Le 20 janvier prochain, ce château sera notre hôte pour le chapitre de la Saint-Vincent 2013. Nous ne saurions vous recommander de réserver rapidement vos places, car les capacités de ce lieu ne sont malheureusement pas infinies.

Le château de Saint-Martin à TARADEAU est un cru classé de Provence. Transmis de mère en fille depuis 1740, il est aujourd'hui dirigé par Madame Adeline DE BARRY, fille de la Comtesse DE GASQUET. C'est avec les Romains qui y cultivèrent la vigne et laissèrent de nombreuses traces que commence la fabuleuse histoire de ce Château. Les moines de Lérins, propriétaires du X^e au XVIII^e siècle, y construisirent la cave souterraine actuelle. Le Domaine de 100 hectares, dont 40 de vignes, patrimoine familial depuis plus de 2 siècles, n'a pas été choisi par hasard pour abriter une partie du tournage de "Lady Chatterley"!



LE GRAND CATALOGUE DE MEDUSE

Pour tous les chevaliers qui l'ont signé le jour de leur intronisation, le grand catalogue est la mémoire écrite de Méduse. Le premier volume (à gauche sur la photo de gauche ci-dessous) a été ouvert le premier juillet 1951 par le Baron Henry de RASQUE de LAVAL, et a permis de recueillir près de 2000 signatures. Depuis le Chapitre du 02 juillet 2011 commémorant le soixantième anniversaire de la renaissance de notre Ordre, un second volume a été ouvert et préfacé par notre Grand Maître Jean-Pierre BOYER (photo de droite).



LES HUILES DE MEDUSE TOUJOURS A L'HONNEUR

Au repas du chapitre du ban des vendanges en juillet dernier, les huiles que vous avez pu déguster ont, comme le veut notre tradition, toutes été présentées par des membres de MEDUSE.

Au prochain chapitre de la Saint-Vincent qui se tiendra le 20 janvier au château de SAINT-MARTIN à TARADEAU, et compte tenu du vif succès remporté au cours de nos derniers chapitres, une tombola vous permettra de gagner des coffrets contenant quelques unes de ces huiles :

- Cassis : **Domaine du Bagnol** - 12 Avenue Provence – 13260 – CASSIS. Tél 04 42 01 78 05
ou jeanlouis.geno@orange.fr
- Bandol : **Château Salettes** - Chemin de Salettes - 83740 - La Cadière d'Azur. Tél. 04 94 90 06 06
ou salettes@salettes.com
- Côtes de Provence : **Château Maïme** – Route Nationale 7 – 83460 – LES ARCS SUR ARGENS.
Tel. 04 94 47 41 66 ou maime.terre@wanadoo.fr
- Côtes de Provence : **Château Saint-Julien d'Aille** – 5480 Route de La Garde Freinet (D48)
83550 – VIDAUBAN. Tél. 04 94 73 02 89 ou contact@saintjuliendaille.com
- Coteaux varois en Provence : **Château des Chaberts** - **83136** – GAREOULT.
Tél. 04 94 04 92 05 – Fax 04 94 04 00 97
- Bandol : **Domaine Ray-Jane** - 373 Avenue du Bosquet – 83330 - LE CASTELLET
Tél. 04 94 98 64 08 ou domainerayjane@gmail.com
- Côtes de Provence : **Domaine du Jas d'Esclans** – Route de CALLAS (D 25) – 83920 – LA
MOTTE en PROVENCE. Tél. 04.98.10.29.29 ou contact.jasdesclans@wanadoo.fr
- Côtes de Provence : **Commanderie de Peyrassol** – RN7 – 83340 – FLASSANS SUR ISSOLE.
Tél. 04 94 69 71 02 ou contact@peyrassol.com



Claude Marie MOURIESSE, Officier de l'Ordre de Méduse depuis 2009, nous a quittés le 13 juillet 2012, quelques jours seulement après le décès de son mari Victor MOURIESSE. Ils menaient la destinée du Domaine FONTBELLE à BESSE sur ISSOLE dans le VAR depuis le début des années 80. L'Ordre de Méduse tout entier s'associe profondément à la douleur de leur famille et de leurs proches, et leur exprime toute sa sympathie.

COTISATION 2013

Pour tous les chevaliers, officiers et commandeurs, la cotisation 2013 à l'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse reste fixée à 60€00. A régler à notre Grand Argentier

Georges ROMÉO
14 Place des Ecoles
83790 - PIGNANS

Le chèque du montant de la cotisation est à libeller au nom de :

« *Ordre de Méduse* »

La rédaction du bulletin de Méduse vous souhaite, ainsi qu'à toutes vos familles et à vos proches, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année 2012. Elle espère que vous ferez sur vos tables une place de choix aux huiles de Provence (à consommer comme il se doit avec modération), et vous donne rendez-vous le dimanche 20 janvier 2013 pour le prochain chapitre de la Saint-Vincent qui sera, nous l'espérons, une nouvelle occasion de partager un bon moment d'amitié dans un cadre toujours prestigieux.

